



Reception d'un colis à la place de mon colocataire

Par **Luciole51160**, le **30/06/2010 à 16:33**

Bonjour,

Je vous écris, car j'ai un problème avec mon colocataire.

Nous sommes en de très très mauvais termes, il a reçu il y a 1 mois un colis, que j'ai réceptionné, (encore bonne poire) je l'ai déposé dans la cuisine, et il y est resté 3 semaines !

Ce matin, il passe un coup de fil, en prenant bien soin, que j'entende la conversation.

Il aurait dans l'idée de porter plainte contre moi, comme quoi je lui aurai dérobé son colisalors que je l'ai juste réceptionné, posé dans la cuisine ...

Vu que ce cher monsieur a de nombreux amis qui passe ici, suite a diverses activités (illégale entre parenthèse) le fameux colis a disparu .

Il est ensuite parti au Maroc pendant une semaine, et se réveille enfin !

Par contre , il dit être resté toute la journée devant la porte d'entrée le jour de la livraison, alors que c'est moi qui ai signé, enfin bref ...

Si jamais j'ai la visite de la police ou gendarme, ou autre ? Comment puis-je me défendre ?

Sachant que c'est bien ma signature sur le récipissé du colis , vu que bonne poire j'ai encore voulu rendre service, je n'ai par contre aucunes preuves comme quoi il est resté 3 semaines bien en évidence dans la cuisine ...

Quelqu'un pour me dire quoi faire ?

Merci